

# Audience Générale du Mercredi 19 septembre 2018

PAPE FRANÇOIS

## **AUDIENCE GÉNÉRALE**

*Place Saint-Pierre  
Mercredi 19 Septembre 2018*

---

Frères et sœurs, nous arrivons aujourd'hui au commandement qui concerne l'honneur dû aux parents. Honorer son père et sa mère implique de reconnaître leur importance par des actes concrets qui expriment le dévouement, l'affection et l'attention. Bien plus encore, l'honneur dû aux parents conduit à une vie longue et heureuse. Ainsi, selon cette sagesse plurimillénaire, l'empreinte de l'enfance marque toute la vie. Mais le quatrième commandement dit encore plus : il parle d'un acte des enfants, indépendant des mérites des parents. C'est une parole libératrice : bien que toutes les enfances ne soient pas sereines, tous les enfants peuvent être heureux, parce que la réalisation d'une vie pleine et heureuse dépend de la juste reconnaissance envers ceux qui les ont mis au monde. A l'exemple de nombreux saints, l'homme, quelle qu'ait pu être son histoire, reçoit de ce commandement l'orientation qui conduit au Christ en qui se manifeste le Père véritable. Tout se renverse, tout devient constructif quand nous découvrons que la véritable énigme de notre vie n'est pas « Pourquoi ? » mais « Pour qui ? » Dieu nous a-t-il façonné à travers notre histoire ? » ! Alors, il est possible d'honorer nos parents avec la liberté des enfants de Dieu et l'accueil miséricordieux de leurs limites !

Je suis heureux de saluer les pèlerins venus de France et de divers pays francophones, en particulier les membres de l'Amicale des Maires du Pays Fertois, ainsi que des pèlerins de Tahiti, Luçon, Toulouse et le Puy en Velay. Puisse-nous accueillir

librement la grâce de renaître en Christ pour honorer nos parents et ainsi rendre gloire à Dieu qui est notre seul Père ! Que Dieu vous bénisse !